

SÉANCE ORDINAIRE

11 NOVEMBRE 2013

Cent quatre-vingt-quatrième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11^e jour de novembre 2013 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Josée Hébert.

**Autres
présences :**

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;
Monsieur Christian Hinse, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Andrée Bouchard et Erminia Merlo.
Monsieur le commissaire : Stéphane Surprenant.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Pierre Boudreau, vice-président, ouvre la séance.

01.1 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

En conformité avec l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique*, monsieur Éric Blackburn, directeur général, procède à l'assermentation de madame Sonia Boulay, commissaire parent pour le primaire et de madame Josée Hébert, commissaire parent pour le secondaire. Ces dernières déclarent solennellement qu'elles rempliront les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Une entrée de la prestation de ces serments est déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

Arrivée de monsieur Réjean Bessette, il est 19 h 35.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 13.11.11
001

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Déplacer le point 10.2 après le point 04.

Déplacer le point 03 après le point 10.2.

Ajouter le point suivant :

- 11.1.4 Modification de l'éclairage d'urgence et ajout d'une banque de condensateurs - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document séance tenante : RM 13.11.11-11.1.4).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 01.1 Assermentation des commissaires parents.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - **Ce point est déplacé après le point 10.2** : Capsule pédagogique.
- 04 - Période de questions du public.
- 10.2 Acceptation des états financiers 2012-2013 (documents RF 13.11.11-10.2).
- 03- Capsule pédagogique.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 15 octobre 2013 (document SG 13.11.11-05.1).
- 05.2 Correspondance.
- 05.2.1 De madame Josée Jutras, responsable de l'agenda de madame Pauline Marois, première ministre du Québec : accusée de réception de l'invitation adressée à madame Marois pour l'inauguration de l'école de Monnoir.
- 05.3 Mot de la présidente.
- 05.4 Reconduction du plan stratégique 2008-2013 et de la convention de partenariat (document DG 13.11.11-05.4).
- 05.5 Renouvellement du mandat du comité exécutif (document SG 13.11.11-05.5).
- 05.6 Nomination des membres au comité exécutif (document SG 13.11.11-05.6).
- 05.7 Nomination des commissaires parents sur différents comités (document SG 13.11.11-05.7).
- 05.8 Nomination du protecteur de l'élève (document SG 13.11.11-05.8).
- 05.9 Dépôt du rapport annuel de la protectrice de l'élève (document SG 13.11.11-05.9).
- 06.1 Affiliation à l'Association régionale du Sport étudiant du Richelieu (année 2013-2014) (document SREJ 13.11.11-06.1).
- 08.1 Acquisition de fournitures de liens téléphoniques (document TI 13.11.11-08.1).
- 08.2 Réseau de stockage (San) (document TI 13.11.11-08.2).
- 08.3 Acquisition de tableaux numériques interactifs (document TI 13.11.11-08.3).
- 09.1 Engagements (document RH 13.11.11-09.1).
- 10.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en octobre 2013 (document RF 2013.11.11 10.1).
- 10.2 **Ce point est déplacé après le point 04** : Acceptation des états financiers 2012-2013 (documents RF 13.11.11-10.2).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.1.1 Modifications, réparations et ajouts à la distribution électrique – Polyvalente Marcel-Landry (document RM 13.11.11-11.1.1).
- 11.1.2 Réaménagement du local D-170 – Centre de formation professionnelle A (Édifice École professionnelle de Métiers) (document RM 13.11.11-11.1.2).
- 11.1.3 Reconduction des contrats de berlines (document RM 13.11.11-11.1.3).
- 11.1.4 Modification de l'éclairage d'urgence et ajout d'une banque de condensateurs – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document séance tenante : RM 13.11.11-11.1.4).
- 12. Commissaires parents.
- 13. Remerciements et félicitations.
- 14. Autres sujets.
- 15. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Michel Bégin, remercie les membres du Conseil des commissaires pour leur dévouement envers l'éducation des jeunes de la région. Il souligne des projets vécus par certaines écoles à l'égard de la persévérance scolaire et notamment quant au mouvement Mobilys qui se vit présentement à l'école du Petit Clocher, à la Polyvalente Marcel-Landry ainsi qu'à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Bégin s'interroge à l'égard de certains éléments soulevés dans l'article paru le 9 octobre dernier dans le journal l'Écho de Saint-Jean-sur-Richelieu et où madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, était interviewée au sujet de la coupure de la subvention de péréquation par le gouvernement du Québec et de ses effets sur le compte de taxe scolaire des contribuables.

Monsieur Bégin réitère le souhait que les pertes financières occasionnées par la coupure ci-haut mentionnée soient comblées par une diminution des dépenses administratives et non pas assumées par les contribuables. De plus, il salue la position de madame Andrée Bouchard, à l'effet de faire partie de la solution avec le gouvernement du Québec pour explorer des avenues possibles, contrairement à la position exposée par madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

10.2 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012-2013 (documents RF 13.11.11-10.2)

Considérant que conformément aux articles 286, 287 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé dans les délais prescrits à l'avis public et à la publication du résumé de l'état financier annuel, préalables et requis à l'acceptation des états financiers;

Considérant que les membres du Conseil des commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme comptable Deloitte s.e.n.c.r.l. ainsi que par la directrice du Service des ressources financières, madame Silvie Mondat;

HR 13.11.11
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, audités par la firme comptable Deloitte s.e.n.c.r.l., pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, soient acceptés tels que déposés et présentés.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Monsieur Christian Hinse, directeur et madame Nathalie Ménard, directrice adjointe du Service des ressources éducatives aux jeunes, présentent brièvement l'ensemble des services offerts par les membres du personnel du Service des ressources éducatives aux jeunes.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 OCTOBRE 2013 (document SG 13.11.11-05.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 15 octobre 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 13.11.11
003

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2013 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 15 octobre 2013.

De plus, en suivi à la période de questions du public, tenue lors de la dernière séance du Conseil des commissaires, il indique qu'il n'y aura pas d'augmentation du nombre de classes de *Langues et communications* au primaire pour la prochaine année scolaire. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'implantation progressive de l'anglais intensif au primaire, à compter de l'année scolaire 2014-2015.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De madame Josée Jutras, responsable de l'agenda de madame Pauline Marois, première ministre du Québec : accusée de réception de l'invitation adressée à madame Marois pour l'inauguration de l'école de Monnoir.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame la présidente Andrée Bouchard étant absente, aucun mot ne fut adressé.

05.4 RECONDUCTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013 ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (document DG 13.11.11-05.4)

Considérant que le plan stratégique 2008-2013 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ainsi que la convention de partenariat intervenue entre la Commission scolaire et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont venus à échéance le 30 juin 2013;

Considérant l'arrivée récente du nouveau directeur général;

Considérant les priorités à poursuivre dans le cadre des orientations et objectifs du plan stratégique 2008-2013 ainsi que de la convention de partenariat;

Considérant les démarches mises en œuvre pour réaliser le bilan du plan stratégique 2008-2013 et élaborer le prochain plan stratégique de la Commission scolaire;

HR 13.11.11
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De reconduire le plan stratégique 2008-2013 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ainsi que la convention de partenariat intervenue entre la Commission scolaire et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'année scolaire 2013-2014;

Et

D'acheminer une copie de la présente résolution au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adopté à l'unanimité.

05.5 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 13.11.11-05.5)

Considérant que l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le Conseil des commissaires institue un comité exécutif;

Considérant que l'article 181 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le Conseil des commissaires;

Considérant le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au Comité exécutif (CCR 17 – 2012)* adopté le 12 mars 2012 (résolution HR 12.03.12-004);

HR 13.11.11
005

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote, incluant la présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire en plus de tout commissaire représentant du Comité de parents;

Que la durée du mandat du comité exécutif soit d'un an et que pendant cette période, le Comité exécutif exerce les fonctions et les pouvoirs prévus au *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au Comité exécutif*.

Adopté à l'unanimité.

05.6 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 13.11.11-05.6)

Considérant que le comité exécutif du Conseil des commissaires de la Commission scolaire est constitué de sept de ses membres ayant le droit de vote, dont la présidente, ainsi que de tout commissaire représentant du comité de parents;

Considérant que le mandat du comité exécutif vient à échéance à la présente séance;

Madame Lynda Tessier propose monsieur Pierre Boudreau;
Monsieur Yvon Pineault propose madame Lynda Tessier;
Monsieur François Blais propose madame Nadine Arseneault;
Madame Nadine Arseneault propose monsieur François Blais;
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur Jacques Darce;
Madame Lise Soutière propose monsieur Eryck St-Laurent;
Madame Monique Brière propose madame Annik Tomlinson.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, monsieur Pierre Boudreau demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Madame Annik Tomlinson refuse la proposition;
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition;
Monsieur Jacques Darce accepte la proposition;
Monsieur François Blais accepte la proposition;
Madame Nadine Arseneault accepte la proposition;

Madame Lynda Tessier accepte la proposition;
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition;

HR 13.11.11
006

Il est donc proposé par monsieur Luc Mercier :

Que mesdames Nadine Arseneault et Lynda Tessier ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Jacques Darche et Eryck St-Laurent soient nommés pour siéger au Comité exécutif de la Commission scolaire.

En conséquence, le Comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année est formé de madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, mesdames Nadine Arseneault et Lynda Tessier, messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Jacques Darche et Eryck St-Laurent ainsi que des commissaires représentants du Comité de parents, mesdames Sonia Boulay et Josée Hébert.

Adopté à l'unanimité.

05.7 NOMINATION DES COMMISSAIRES PARENTS SUR DIFFÉRENTS COMITÉS **(document SG 13.11.11-05.7)**

Considérant l'élection d'une nouvelle commissaire parent, au niveau secondaire;

Considérant la présence d'un commissaire parent aux comités suivants :

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de vérification
- Comité des ressources humaines
- Comité d'appréciation du directeur général
- Comité de révision de décision

HR 13.11.11
007

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que madame Sonia Boulay soit nommée au comité de vérification et au comité de révision de décision;

Et

Que madame Josée Hébert soit nommée au comité de gouvernance et d'éthique, au comité des ressources humaines, au comité d'appréciation du directeur général ainsi qu'au comité de révision de décision, à titre de substitut.

Adopté à l'unanimité.

05.8 NOMINATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (document SG 13.11.11-05.8)

Considérant que le mandat de Me Pascale Legault, protectrice de l'élève, est venu à échéance le 31 octobre 2013;

Considérant que conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire doit, après consultation du comité de parents et recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique, désigner un protecteur de l'élève;

Considérant les dispositions prévues au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire*, adoptées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en lien avec le protecteur de l'élève;

Considérant le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant le profil de compétences recherché pour le protecteur de l'élève, lequel a été préalablement présenté aux membres du Conseil des commissaires ainsi qu'aux membres du Comité de parents;

Considérant que la Commission scolaire Sorel-Tracy, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont manifesté l'intention de nommer le même protecteur de l'élève;

Considérant le processus de sélection tenu pour le choix du protecteur de l'élève et auquel des représentants de chacune des commissions scolaires ont participé;

Considérant la consultation menée auprès du Comité de parents de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

HR 13.11.11
008

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De nommer monsieur Christian Beaudry, à titre de protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à compter de ce jour, et ce, jusqu'au trente et un octobre deux mille seize (31 octobre 2016);

Et

D'autoriser madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, à signer le contrat de service à intervenir entre le protecteur de l'élève et la Commission scolaire, selon les termes et conditions qu'elle jugera convenables.

Adopté à l'unanimité.

05.9 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE (document SG 13.11.11-05.9)

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit notamment que le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données;

Considérant le rapport annuel produit et reçu de la protectrice de l'élève, Me Pascale Legault, pour l'année scolaire 2012-2013;

HR 13.11.11
009

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De prendre acte du rapport annuel 2012-2013 de la protectrice de l'élève, Me Pascale Legault.

Adopté à l'unanimité.

06.1 AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU (ANNÉE 2013-2014) (document SREJ 13.11.11-06.1)

HR 13.11.11
010

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières paie une affiliation de 350,00 \$ de base ainsi que 0,20 \$ pour le primaire et 0,21 \$ pour le secondaire, pour la population étudiante basée sur un critère per capita de la population scolaire de la Commission scolaire, pour l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du Sport Étudiant du Québec de la région Montérégie, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes- Rivières mandate à titre de délégués auprès du Réseau du Sport Étudiant du Québec de la région Montérégie :

- monsieur Christian Hinse, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
- monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur de l'école Joseph- Amédée-Bélanger;
- monsieur Yves Gauthier, enseignant à l'école Saint-Alexandre;
- monsieur Marco Lachance, enseignant à l'école Hamel;
- madame Sophie Poirier, enseignante à l'école Alberte-Melançon;
- monsieur Denis Soucy, enseignant à l'école Aux-Quatre-Vents;
- monsieur Maxim Moreau, enseignant à la Polyvalente Marcel-Landry.

Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2013-2014 que le Réseau du Sport Étudiant du Québec de la région Montérégie a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et pour donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Eryck St-Laurent quitte temporairement la séance. Il est 20 h 45.

08.1 ACQUISITION DE FOURNITURES DE LIENS TÉLÉPHONIQUES (document TI 13.11.11-08.1)

Considérant la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'appel d'offres regroupées, mené par le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de fournitures de liens téléphoniques (HR 13.03.11-008);

Considérant les résultats dudit appel d'offres;

HR 13.11.11
011

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Vidéotron, le contrat pour la fourniture de liens téléphoniques, au montant de 2 361,93 \$ (taxes en sus) payable mensuellement, et ce, jusqu'au 30 juin 2018;

Et

D'accorder la possibilité d'ajouter des liens supplémentaires, au coût de 23,31 \$ chacun, payable mensuellement.

Monsieur François Blais demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour, mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, Marlène Blais, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Ont voté contre, messieurs les commissaires : Michel Aerts et François Blais.

Pour : 15 Contre : 2

Adopté à la majorité.

Monsieur Michel Aerts enregistre sa dissidence.

Retour de monsieur Eryck St-Laurent. Il est 21 h 13.

08.2 RÉSEAU DE STOCKAGE (SAN) (document TI 13.11.11-08.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 13.11.11
012**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Bell Canada, l'achat et le contrat d'entretien pour une durée de 5 ans, d'un réseau de stockage (SAN), au montant de 93 371,91 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

08.3 ACQUISITION DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS (document TI 13.11.11-08.3)

Considérant la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'appel d'offres regroupées, mené par le Centre des Services partagés du Québec (CSPQ) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de matériel informatique (HR 13.06.27-004);

Considérant l'appel d'offres mené par ces organismes à l'égard de l'acquisition de tableaux numériques interactifs;

Considérant les résultats dudit appel d'offres;

**HR 13.11.11
013**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, les bons de commande qui découleront de cet appel d'offres pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs, auprès des fournisseurs retenus dans le cadre de cet appel d'offres, et ce, jusqu'à concurrence d'une somme de 600 000,00 \$ (taxes en sus), soit le montant de l'allocation accordée à cet effet, par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (mesure 50731).

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 13.11.11-09.1)

HR 13.11.11
014

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mariève Benoît soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (20,4 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 20 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
015

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sylvie Boucher-Delage soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (17,5 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), et ce, à compter du 20 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
016

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Vicky Houle soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (16,5 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Fatima, et ce, à compter du 20 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
017

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Dominique Lapointe soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (16,3 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Vincent, et ce, à compter du 20 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
018

Il est proposé par monsieur Francois Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Élise Lussier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (17,0 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Providence, et ce, à compter du 20 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
019

Il est proposé par monsieur Francois Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sylvie Marquis soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (23,5 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Providence, et ce, à compter du 20 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
020

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Danielle Tremblay soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (20,1 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), et ce, à compter du 20 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
021

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Valérie Desmarais soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, et ce, à compter du 28 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
022

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Gaétan Grenier soit engagé pour un poste régulier d'enseignant, spécialité : alimentation et tourisme, et soit affecté au Centre de formation professionnelle « A » (Édifice Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot), et ce, à compter du 23 août 2012.

Adopté à l'unanimité.

**10.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT
REMBOURSÉS EN OCTOBRE 2013 (document RF 2013-11-11 10.1)**

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en octobre 2013 (document RF 2013-11-11 10.1).

10.2 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012-2013 (documents RF 13.11.11-10.2)

Ce point a été déplacé après le point 04.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

**11.1.1 MODIFICATIONS, RÉPARATIONS ET AJOUTS À LA DISTRIBUTION
ÉLECTRIQUE – POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 13.11.11-11.1.1)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.11.11
023

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe LML Ltée, le contrat pour les modifications, réparations et ajouts à la distribution électrique de la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 24 860,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.2 RÉAMÉNAGEMENT DU LOCAL D-170 – CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE A (ÉDIFICE ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS) (document RM 13.11.11-11.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 13.11.11
024**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le réaménagement du local D-170 au Centre de formation professionnelle « A » (Édifice École professionnelle de Métiers), au montant de 34 599,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.3 RECONDUCTION DES CONTRATS DE BERLINES (document RM 13.11.11-11.1.3.)

Considérant les besoins requis par notre Commission scolaire, en transport scolaire, pour l'année scolaire 2013-2014;

**HR 13.11.11
025**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'autoriser la reconduction des contrats de berlines pour l'année 2013-2014 en ajoutant une indexation de 1,52%, correspondant à celle accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au cours de l'année 2012-2013, selon la liste suivante :

Transporteurs	Nombre de Véhicules	Coût annuel 2013-2014 (taxes en sus)
1. Roger Deneault	34	936 970,33 \$
2. Daniel Guillet	3	99 963,03 \$
3. Guy Robillard	3	101 046,36 \$
4. Sylvie Rioux	3	47 561,29 \$

Adopté à l'unanimité.

11.1.4 MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE D'URGENCE ET AJOUT D'UNE BANQUE DE CONDENSATEURS – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document séance tenante : RM 13.11.11-11.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 13.11.11
026**

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises d'Électricité R.B.M. Inc., le contrat pour la modification de l'éclairage d'urgence et ajout d'une banque de condensateurs à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 54 439,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Sonia Boulay mentionne que la dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le 5 novembre dernier. Une hausse importante des présences a été constatée.

Lors de cette réunion, il y a eu adoption du rapport annuel 2012-2013, des règles de régie interne ainsi que de la politique de remboursement des dépenses des membres.

De plus, les consultations eu égard à la politique d'admission et d'inscription des élèves, le choix du protecteur de l'élève et les calendriers scolaires 2014-2015 ont été effectuées.

La prochaine réunion du comité de parents se tiendra le 3 décembre 2013.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 13.11.11
027

Il est proposé par madame Annik Tomlinson:

Que des félicitations soient adressées aux membres du personnel de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et plus particulièrement à mesdames Nancy Côté, Claire Boisvert et Marianne Van Rossum, enseignantes, ainsi qu'à madame Isabelle Lemay, animatrice SASEC, pour leur implication dans l'activité, un parlement au primaire. Madame Tomlinson a eu l'honneur d'assister, avec le député monsieur Dave Turcotte, à l'assermentation des membres du parlement écolier. Cette activité constitue une belle façon d'initier les élèves à la politique et à la participation citoyenne.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
028

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en suivi au rapport annuel positif de la protectrice de l'élève, des félicitations soient adressées à monsieur Yvon Goyette, attaché d'administration au Service à la clientèle de la Commission scolaire ainsi qu'à toutes les directions d'établissement et l'ensemble du personnel des écoles, des centres et du siège social qui se dévouent auprès de nos clientèles et qui contribuent à la qualité des services offerts.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
029

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que des félicitations soient adressées aux membres du personnel de l'école Jeanne-Mance qui ont permis par leur implication et leur dévouement à ce que l'école se mérite, le prix Marie-Victorin, qui vise à récompenser des projets d'entrepreneuriat.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
030

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à l'ensemble des maires et conseillers municipaux élus dans les 23 municipalités comprises dans le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui se sont portées candidates. Le nombre important de candidates et candidats révèle un intérêt marqué pour les affaires publiques et notre système démocratique.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.11.11
031

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des remerciements soient adressés à messieurs Christian Vézina, Alain Grondin, Eric Beaudry, Fabrice Paccou, Sébastien Dufort et Éric Davignon, employés de l'entreprise Cascades. Cette équipe dévouée et composée de gens très dynamiques a participé au Grand Défi Pierre-Lavoie. C'est dans ce cadre qu'ils ont remis une somme de 11 410,00 \$ à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, laquelle somme servira à améliorer leurs infrastructures sportives.

Adopté à l'unanimité.

14- AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

15- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 13.11.11
032

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL